

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE n° 2022/86

Nombre de délégués

Titulaires en exercice : 35

Titulaires présents : 25

Suppléants votants : 0

Procurations : 08

Votants : 33

Pour : 33

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit septembre à dix-huit heures,

Le Conseil de la Communauté de Communes « Pays de Nexon - Monts de Châlus » dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,

à la Salle des Fêtes de Meilhac, sous la présidence de M.DEXET Emmanuel, Président.

Date de convocation du Conseil Communautaire : 22 septembre 2022

PRESENTS : MM. DEXET Emmanuel (Procuration de M.GOUDIER Jean-Louis), RICHIGNAC Guillaume (Procuration de Mme JACQUEMENT Eliane), BREZAUDY Alain, Mme MAYOUSSE Martine, M.BROUSSE Hervé, Mme DESSEX Martine, MM. CAILLOT Alain (Procuration de M.BONNAT Christian), DESROCHE Christian, Mme PRADIER Claudine, MM. DEVARISSIAS Philippe (Procuration de Mme LACORRE Valérie), CHAMINADE Gérard, Mme BELAIR Florence, MM. GAYOT Loïc, MASSY Jean-Marie, ESCOUBEYROU Pascal, GERVILLE-REACHE Fabrice (Procuration de Mme LANTERNAT Floriane), CARPE Jean-Christophe (Procuration de M.LE GOFF Jean), JAVERLIAT Louis, Mme LACOTE Bernadette, MM. GARNICHE Roland, BARRY Jacques, Mmes CHEYRONNAUD Céline (Procuration de M.MARCELLAUD Didier), HILAIRE GENIN Karine (Procuration de M.DARGENTOLLE Georges), VALLADE Sylvie et M.DOGNON Jean-Bernard.

Délégués s'étant présentés ou retirés avant la fin de la séance ou en cours de séance : M.GAYOT Loïc

EXCUSES : Mme JACQUEMENT Eliane, MM. BONNAT Christian, GOUDIER Jean-Louis, Mmes LACORRE Valérie, LANTERNAT Floriane, MM. LE GOFF Jean, MARCELLAUD Didier, DARGENTOLLE Georges, DELOMENIE Bernard et CUILLERDIER Simon.

SECRETAIRE : M. BREZAUDY Alain

Objet : Poste Chef de projet Programme Petites Villes de Demain - Demande de subvention année 2022

Exposé :

Le Président rappelle que suite à la labellisation « Petites Villes de Demain » des Communes de Châlus et Nexon, en partenariat avec la Communauté de Communes, un Chef de projet PVD a été recruté en septembre 2021 et mutualisé, pour répondre aux enjeux du label et accompagner le développement économique du territoire.

Il rappelle qu'une convention de partenariat opérationnel pour la mise à disposition des contributions de la Caisse des dépôts et consignations et de l'Agence nationale de la cohésion des territoires au financement des postes de chefs de projet du Programme « Petites Villes de Demain », via le versement au sein d'un fond de concours rattaché au programme 112 en date du 21 juillet 2021 a été signée.

Un premier versement a précédemment été effectué pour la période de septembre à décembre 2021. Il est désormais nécessaire d'effectuer une demande de renouvellement pour l'exercice budgétaire 2022.

Le coût annuel chargé du poste est estimé à 47 644 € avec un financement sollicité à hauteur de 75% (ANCT/ Banque des territoires) soit une subventionnelle prévisionnelle de 35 733 €.

Vu la convention d'adhésion au programme « Petites Villes de Demain », signée le 30 juin 2021,

Délibération :

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, :

- **autorise** le Président à effectuer la demande d'aide au financement du poste de Chef de projet Petites Villes de Demain, auprès des financeurs concernés (ANCT, Banque des territoires et ANAH), pour l'année 2022.

Accusé de réception en préfecture
087-200070506-20220928-2022-86-DE
Date de télétransmission : 03/10/2022
Date de réception préfecture : 03/10/2022

Certifié exécutoire
Reçu en préfecture
le :
Publié ou notifié
le :

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus
au registre sont les signatures.
Pour copie conforme : En Mairie, le 29 septembre 2022.

Le Président,
Emmanuel DEXETÉ

